Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2014)

Heft: 3

Artikel: Colloque sur la dissuasion nucléaire française à l'Assemblée nationale

Autor: Vautravers, Alexandre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781139

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La Force aérienne stratégique (FAS) française a volé sur *Mirage* IV puis sur *Mirage* 2000N (photo). La Force aérienne tactique (FATAC) a disposé pendant plusieurs décennies d'une escadre responsable de frappes nucléaires – pour lesquels les *Mirage* IIIE, *Mirage* F1C et *Jaguar* étaient également équipés. Mais ces moyens seraient restés bien limités sans d'autres appareils, à l'instar de ce KC-135 de ravitaillement.

International

Colloque sur la dissuasion nucléaire française à l'Assemblée nationale

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

l'initiative de Pierre Pascallon, un colloque a été organisé à l'Assemblée nationale sur le thème de l'avenir de la dissuasion nucléaire française face aux défis et aux changements géostratégiques d'aujourd'hui et de demain, le 9 décembre 2013. Le colloque s'est déroulé en quatre temps: la dissuasion nucléaire est-elle obsolète et ne faut-il pas la supprimer? Faut-il au contraire la maintenir face aux lendemains incertains? Comment peut-elle être adaptée? Et enfin comme s'intègre-t-elle dans une architecture européenne ou globale?

Ce ne sont pas moins de 27 intervenants qui ont taché d'apporter leurs réponses à ces quatre questions.

Une dissuasion nucléaire obsolète et coûteuse, pour quoi faire?

Car la dissuasion nucléaire fait débat en France. L'ancien Premier ministre, Michel Rocard, ne mâche pas ses mots pour « une arme inutile et dangereuse (...) aujourd'hui. » Il apporte son soutien à l'initiative Global Zero qui vise à la disparition de celle-ci. Il regrette qu'au moment où les présidents Medvedev et Obama ont évoqué cette possibilité, ni la France, ni la Grande-Bretagne n'ont réagi.

Revenant sur l'histoire des relations complexes du Parti socialiste (PS) avec la dissuasion, il laisse entendre que c'est l'arrivée de François Mitterrand au PS qui change la donne. Michel Rocard admet lui-même admet avoir « changé d'avis deux fois en deux sens » car si celle-ci était utile pour se défendre contre la menace de l'Est et garantir l'indépendance stratégique vis-à-vis de Washington, il admet que cette stratégie avait, déjà alors, ses lacunes : « le tiers de nos cibles était sur l'Allemagne de l'Est. Si cela s'était su, notre diplomatie était foutue. » A fortiori aujourd'hui, il s'agit d'une « dissuasion sans cible. »

L'ancien ministre de la Défense, Hervé Morin, a inauguré le colloque en annonçant qu'il « partage les idées de Michel Rocard »: le nucléaire fait immédiatement

ressortir les mots « absurde, opaque et tabou, » un « sujet sur lequel il y a un œcuménisme total. » Il critique la récente Loi de programmation militaire (LPM) française, qui a réalisé une diminution homothétique plutôt que de constituer les éléments distincts dont la France a besoin aujourd'hui:

za

- un corps expéditionnaire de 6-7'000 militaires, capable d'intervenir de manière indépendante;
- des « briques » pour la coopération au sein de l'Union européenne (UE).

Hervé Morin demande: « Quel est le cas où nous aurons besoin de la ceinture et des bretelles? C'est-à-dire les deux composantes nucléaires: aérienne et sous-marine?» La question se pose donc d'une mutualisation, voire de «l'abolition complète de l'arme nucléaire.» Car «le Traité de non-prolifération nucléaire de 1968 ne tiendra pas sur le long terme, face à un certain nombre de pays émergents (...) plus riches et plus puissants que nous (...) quelque soient les succès diplomatiques avec l'Iran. » L'armement nucléaire est donc indépendant de la menace; les raisons de son maintien tiennent davantage de la politique intérieure, du lobby et du (manque d') évolution des mentalités. Il faudra bien trancher. Or «François Hollande a même accentué ce fait en allant visiter un SNLE peu après son élection, à la manière du monarque se faisant sacrer à Reims.»

Jean-Marie Collin, activiste du désarmement, propose d'ouvrir rapidement des discussions en vue d'une mutualisation avec la Grande-Bretagne. Car l'arme nucléaire coûte très cher: 1 milliard d'euro par an pour son fonctionnement, 6 milliards à brève échéance pour la modernisation du missile de croisière ASMP. Il demande le gel de la mise en œuvre d'un nouveau missile lancé par sous-marin (SSBN) M-51, ainsi que l'abandon de la construction du développement de sous-marins nucléaires lanceurs d'engin (SNLE) de 3º génération.

Le général de division (2S) Le Borgne présente la dissuasion en tant que « catéchisme imparable mais théorique. » Or l'efficacité de la dissuasion repose au moins autant sur des critères techniques que décisionnels. Or, de nos jours, peut-on imaginer un décideur occidental capable d'engager de telles armes ?

Le général d'armée aérienne Bernard Norlain, de l'Institut des Hautes études de Défense nationale (IHEDN) évoque le « mythe de l'arme absolue » qui naît chez Renan. Il s'agit, pour lui, non d'une assurance-vie mais d'une « assurance-mort qui repose sur un pari : la responsabilité de l'Autre. » Il critique ainsi le discours lénifiant de l'indépendance et de l'autonomie stratégique.

Yannick Queau, chercheur associé au GRIP de Bruxelles, critique les mythes construits autour de la dissuasion, à l'exemple du « minima » qu'on ne saurait définir. Il rappelle que la possession d'armes nucléaires n'a rien à voir avec le statut de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Il critique enfin les lobbys industriels et militaires.

Renoncer c'est décliner

Philippe Wodka-Gallien, membre de l'Institut français d'analyse stratégique, répond que la défense conventionnelle coûte(rait) bien plus cher que le nucléaire. Le vice-amiral d'escadre (2S) Thierry d'Arbonneau, ancien commandant de la Force océanique stratégique (FOST), montre bien la problématique de l'abandon de la dissuasion dans le contexte d'un tir de missile russe au moment du sommet du G20 et de la crise ukrainienne, et au moment où la République populaire de Chine déclare unilatéralement une « zone identification aérienne » créant la contestation et la confusion de quatre Etats voisins. Il démontre que l'arme atomique a changé la position de la France dans la Communauté internationale, car « l'arme atomique donne le statut de grande puissance. »

Bernard Sitt, directeur du Centre d'études de sécurité internationale et maîtrise des armements (CESIM), rappelle que le concept d'une «arme absolue» vient d'Alfred Nobel. Pour lui, le nucléaire compte quatre piliers que l'on ne saurait séparer:

- La non prolifération;
- Le désarmement;
- Les applications civiles du nucléaire;
- La dissuasion.

Il défend le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dont le passé est «plutôt robuste.» Ce traité avait d'ailleurs été lancé, à son origine (1964), pour empêcher la prolifération en France et en Chine. Mais il met en garde contre la prolifération inexorable, motivée par le besoin de sécurité (1), la norme ou le statut de grande puissance (2), enfin par des motivations de politique intérieure (3). Et de conclure que tous les Etats «proliférant » sont la proie de crises majeures: Corée du Nord, Irak, Iran, Libye, Syrie pour ne citer que ceux-ci.

Camille Grand, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), énumère les progrès techniques des vingt dernières années, afin de montrer que l'OTAN doit être en mesure de proposer, à moyen terme, un véritable système anti-missiles balistique (ABM). Les choix arrêtés sous l'administration Bush, d'un système basé à terre en Europe centrale, sont aujourd'hui remis en question. Le « pivot vers l'Asie » américain laisse donc une lacune béante qu'il s'agit de combler, techniquement ou politiquement. Et cet effort sera coûteux.

Philippe Cothier, président d'honneur du Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS), appelle à un débat d'expert avant le débat public. Car «la doctrine ne tient plus. » Mais il met en garde contre l'abandon de cet outil stratégique : «Le pire qu'on pourrait laisser à nos enfants c'est un monde où l'arme nucléaire est dans les mains de la Corée du Nord, l'Iran etc et nous ne l'avons pas. »

Le général de division (Paris 2S) Vincent Desportes, professeur associé à Sciences Po, rappelle que «ce qui compte, c'est l'équilibre.» Il existe un lien très fort entre les armes stratégiques et conventionnelles. On ne peut donc pas raisonnablement «sacraliser l'arme nucléaire » aux dépends des capacités conventionnelles. C'est la dialectique classique de Clausewitz entre vraie guerre (SOLL) et guerre réelle (IST). Il est donc nécessaire de trouver des adaptations: «la question taboue de la permanence à la mer doit être posée. » Peut-on imaginer davantage de coopération avec la Grande-Bretagne?







Le Rafale est lui aussi capable d'emporter le missile air-sol moyenne portée (ASMP) à ogive nucléaire. Mais ce missile doit maintenant être modernisé: un programme cher et difficile à rentabiliser.

Doit-on remplacer les missiles chaque 6,5 ans en moyenne, soit deux fois plus vite que des armes conventionnelles? Et de mettre en garde contre la constitution d'une nouvelle ligne Maginot...

Bruno Tertrais, Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) répond « on peut encore réduire. (...) C'est une question de choix politique; mais jusque ici aucun chef d'Etat n'a accepté cette réduction. » Il prend la comparaison avec la Grande-Bretagne, où le système de navigation inertiel du SSBN Trident D5 équivaut au prix du missile M-51 français. Il avance également les arguments de l'adaptabilité de la doctrine, de l'inscription des armes nucléaires dans le droit international et dans le cadre du Traité de Lisbonne (article 46) sur la défense européenne commune.

Pierre Pascallon évoque le thème de la «dissuasion concertée» entre Paris et Berlin, discussion lancée à l'époque de la crise des «euromissiles» du début des années 1980. A l'époque le Président Mitterrand ouvre la discussion avec son homologue le Chancelier Kohl, qui a entre-temps négocié la mise à disposition d'armes nucléaires américaines entreposées sur son sol. La « dissuasion concertée » puis « élargie » aux pays voisins est évoquée sous la présidence Giscard d'Estaing; mais les membres de la Communauté européenne n'en veulent pas. Sous la présidence Chirac, la « sanctuarisation élargie » -une extension de la notion de riposte à une agression en Europe- conduit à des discussions sur le

partage des tâches, notamment au sujet du Plateau d'Albion puis de la Force aérienne stratégique; on évoque même une « double autorisation » pour l'engagement des armes atomiques. L'idée est de compenser la puissance économique de l'Allemagne avec la puissance militaire/stratégique française. Mais l'accueil européen est froid.

En conclusion, «la dissuasion nucléaire, pour ceux qui y croient, n'est pas partageable. Et l'Allemagne ne s'intéresse pas à partager la dissuasion française.» A l'échelle européenne, «cela supposerait un seul Gouvernement / Etat fédéral européen. Nous sommes loin du compte.»

A+V